

BULLETIN D'INFORMATION de St SANTIN DE MAURS

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir une ébauche de ce que sera le futur bulletin d'information municipal. Ce premier numéro est certes succinct mais nous a permis d'élaborer une maquette qui servira de base au numéro 2, plus étoffé (réalisations 2018, perspectives 2019, infos communautaires, infos pratiques ...), que vous recevrez courant décembre prochain.

Etat civil 2017, compte administratif 2017, budget primitif 2018, vie associative, sont les principaux éléments au sommaire de ce document, les grands investissements prévus pour 2018 (voirie, enfouissement réseaux, salle des fêtes...) vous seront détaillés en décembre en fonction de leur état d'avancement.

2018 est déjà bien entamée ; après un hiver exceptionnel long et pluvieux, les brusques chaleurs de l'été peuvent en incommoder plus d'un. Nous restons particulièrement attentifs aux personnes seules et les contacterons si canicule devait s'installer.

Très bon été à toutes et à tous, bonne lecture et rendez-vous en décembre .

Les comptes de la commune

Le 6 avril 2018, le conseil municipal a procédé au vote du compte administratif 2017. Il a ainsi validé les dépenses et les recettes effectuées pour l'exercice. Il se résume ainsi :

* Section de fonctionnement : Opérations courantes

Dépenses :

Electricité + eau :	11 304.00
Carburant + combustible (atelier + école):	5810.35 €
Fournitures pts équipements + entretien locaux :	1779.92 €
Fournitures administratives + timbres + téléphone mairie + doc :	3378.72 €
Entretien bâtiments, voies et réseaux, matériels et terrains:	6731.02 €
Assurances :	4991.79 €
Frais divers : Site Internet, analyse :	511.10 €
Fêtes et cérémonies :	1845.00 €
Fournitures scolaires :	1498.09 €
Cotisations diverses + taxes foncières + OM :	5142.11 €
Charges personnels (salaires + charges sociales) :	93 858.05 €
Participation Communauté Communes + jeunes agriculteurs :	15 694.84 €
Indemnités élus + charges :	18 316.99 €
Participations diverses : Syndicat Energies, AGEDI , collège	4501.30 €
Subventions diverses (ADMR, FNACA, Associations communales.) :	2303.00 €
Amortissements :	10 831.00 €
Intérêts emprunts en cours :	9009.76 €

Total dépenses : 197 507.04 €

Recettes :

Dotations de l'Etat :	138 357.94 €
Impôts et taxes (taxes foncières et habitations, pylône, communauté.. :	127 010.00 €
Produits divers : redevance occupation domaine public, Participation TAP :	3730.42 €
Revenus immeubles (logements communaux) :	15 501.72 €
Produits service commune : débroussaillage, curage fossés :	7321.46 €
Location de la salle des fêtes :	1001.80 €

Total recettes : 292 923.34

* Section d'investissement : gros travaux, grosses acquisitions

Dépenses:

Voirie (Honoraires CI) :	1705.72 €
Bâtiments communaux (Portails maison accueil, escalier logements école, porte extérieure logements) :	8808.74 €
Eclairage public :	585.60 €
Acquisition Matériel (outillage) :	840.00 €
Natura 2000 (animation 2017) :	24 048.00 €
Acquisition Terrain Gazal :	4000.00 €
Emprunt en cours :	12 211.41 €

Total dépenses : 39 988.06 €

Recettes :

Subventions (Etat, Conseil Départemental...) :	34 285.00 €
Amortissements :	10 831.00 €
Récupération TVA :	23 863.00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (excédent 2016 reporté) :	99 719.54 €
Divers (caution):	390.00 €

Total recettes : 169 088.72 €

Vote du budget primitif 2018 : Il s'équilibre en

recettes et en dépenses comme suit :

Section de fonctionnement : 398 152.95 €

Section d'investissement : 370 240.49 €

Taxes locales votées en 2017 et 2018 :

Taxe d'habitation : 9.69 %

Taxe foncier Bâti : 20.13 %

Taxe foncier Non Bâti : 110.38 %

Les associations

ASSOCIATION POUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE DES COMMUNES DE SAINT SANTIN



La fin d'année 2016 et l'année 2017 ont vu se dérouler les manifestations suivantes :

Marché de Noël 2016 : cette manifestation s'est déroulée en partenariat avec le comité des Fêtes de Saint-Santin. Vin chaud, vente de sapins et châtaignes grillées ont connu un succès certain.

10 Décembre 2016 : concert de Noël avec la chorale « En sol mineur » de Decazeville.

12 Février 2017 : Après-midi théâtral avec la Troupe des « ZIGUES » venue de Compolibat.

14 Mai 2017 : Journée de l'orchidée animée par JP FAVRE. Sur le Puech Salvageau

24 Juin 2017 : marché nocturne, co-organisé avec le Comité des Fêtes de SAINT SANTIN

15 Juillet-15 Août 2017 : Exposition, peintures, maquettes, photos, objets divers..... Cette année s'est jointe aux œuvres habituelles une série de très belles photos réalisées par Mme Catherine FRAUX ayant pour sujet SAINT SANTIN.

24 Septembre 2017 : Journée du Patrimoine consacrée à la projection du film « FARREBIQUE ».

16 Décembre 2017/ Concert de Noël donné par une chorale GOSPEL venue d'Espalion.

Année 2018 :

4 Février : projection du film BIQUEFARRE (suite de FARREBIQUE).

25 Mai 2018 : A l'occasion des journées dédiées à la Fête de la Nature et dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Vallées et coteaux thermophiles de la Région de Maurs, le CPIE de la Haute Auvergne a organisé une promenade sur le Puech Salvageau consacrée, non seulement aux orchidées mais aussi aux insectes.....

En préparation :

23 juin : Marché nocturne

8 Juillet au 18 Août : Exposition de peintures, photos, maquettes.....

18 Août : organisation avec les associations de SAINT SANTIN de MAURS d'une étape du Tour du Cantal pédestre .

CLUB DE L'AMITIE

Les animations ont été nombreuses ce premier semestre 2018 :

Le 7 janvier : Assemblée Générale suivie de la galette des rois. Le club compte 132 adhérents.

Le 2 février : repas Stockfish à Almont les Junies

Le 16 mars – Age Tendre la Tournée des Idoles 2018 – prisme à Aurillac

Le 12 avril : Repas des 2 clubs St-Santin de Maurs et St-Santin Aveyron

Mais surtout 2 faits marquants et appréciés ce 1^{er} semestre 2018 :

Le 3 mars le club a fêté ses 40 ans d'existence à la Châtaigneraie à Maurs. Le très bon repas offert par le club a réuni une centaine de personnes dans une très bonne ambiance.

Du 26 avril au 3 mai : un très beau voyage dans les îles Maltaises : Malte et Gozo. Après avoir pris l'avion à Toulouse, ils ont atterri à Malte et visité cette île, ils ont pu admirer les splendeurs architecturales des cathédrales, des palais, des temples, des monuments en visitant La Valette, capitale de Malte, Mdina, Mosta, Naxxar et son magnifique palais « le Palazzo Parisio ». Ils ont passé une belle journée sur l'île de Gozo et une promenade en bateau à la « Grotte Bleue ». Ils sont revenus ravis de leur voyage.

Prochaine sortie du Club le 12 juin à Giroussens et aux jardins des Martels dans le Tarn

Du 3 au 6 septembre dans la Drôme provençale. Se Faire Inscrire



Les associations

COMITE DES FÊTES

Les membres du comité des fêtes se St SANTIN (15/12) ont à cœur d'animer le village à travers plusieurs manifestations et nous veillons à ce qu'il y en ait pour tous les âges.

En 2017, les animations habituelles ont eu lieu : la Gratounade (mars), la chasse aux œufs (avril), les moules/frites (mai), la fête d'été (juillet), soirée tapas (novembre) et sans oublier notre participation au marché de pays (juin) et au marché de Noël à St Julien (décembre).

Il y a une nouveauté lors de la fête d'été 2017 : la 1^{ère} édition des Clochers Déjantés : cette épreuve de parcours d'obstacles à rencontrer un succès inattendu, réunissant toutes les générations (participants et spectateurs) et nous en sommes très heureux.

Le programme de 2018 est déjà bien avancé, avec la Gratounade qui a eu lieu le 17 mars, la chasse aux œufs le 2 avril, le bal disco le 21 avril, les moules frites le 26 mai. La fête d'été, le 6.7.8 juillet avec la 2^{ème} édition des Clochers Déjantés a été encore une belle réussite. Nous terminerons l'année 2018 avec la soirée Tapas le 27 octobre.

Merci à vous tous pour votre soutien et votre participation.

Merci aux nouveaux membres du comité de nous avoir rejoints.

Merci aux nombreux bénévoles qui ont participé à l'organisation de la fête.



SOCIETE DE CHASSE

L'ACCA a tenu son Assemblée générale jeudi 6 juillet en présence d'une quinzaine de chasseurs sur 23 que compte l'association.

Après le bilan financier, le rapport moral fut présenté par Jean PEGORER. En résumé, la saison 2017-2018 s'est soldée par 12 chevreuils abattus dans le cadre du plan de chasse, 0 sanglier, mais aussi et surtout une trentaine de renards tués lors de battues organisées le samedi matin ; battues auxquelles participent très activement une dizaine de chasseurs.

Le président Georges LACASSAGNE donnait ensuite les grandes lignes de la saison 2018-2019 à savoir :

4 dimanches d'ouverture pour le lièvre, toujours 12 chevreuils en attribution, 2 lâchers de faisans, tir individuel du sanglier autorisé le dimanche, reprise des battues aux nuisibles dès la réalisation du plan de chasse.

Etant donné la bonne santé financière de l'association, le prix des cartes restera inchangé, pas de changement non plus au niveau du bureau qui se compose ainsi : Président Georges Lacassagne, V.Président : Emile Lissorgues, Secrétaire : Jean Pegorer, Trésorier : Jean Luc Broussal, Membres : René Delort, Daniel Puech, Serge Lamour, Michel Figeac, Laurent Broussal

L'école

LES ECOLES

Bilan année 2017/2018 RPI :

- spectacle/ goûter de Noël le mardi 19 /12/17
- fête des écoles le vendredi 25 mai
- regroupements EPS : cross, gym, jeux collectifs, thèque, athlétisme, engins roulants, lutte, randonnée
- sorties de fin d'année : le 14/06 à Mourjou et Junhac pour la maternelle et le 3/07 à Gages pour le reste du RPI
- Célébré en vallée du Célé du CP au CM2
- cirque Decazeville de la maternelle au CP/CE1 Maternelle de Saint Constant et Saint Santin
- spectacle proposé par planète mômes le 06/06 Saint Santin • ludothèque de Mourjou (avec les CE1) ce jour-là les MS sont restés à la maternelle de Saint Constant
- 1 séance de cinéma + médiathèque de Decazeville
- 1 visite au musée d'Aurillac
- transhumance (classe de MS GS) Saint Constant élémentaire
- fête de la science : visite des musées d'Aurillac le 12 octobre • intervention du CPIE (Centre Permanent d'Initiative Pour Environnement) sur le thème du tri des déchets le 11 janvier
- randonnée en raquettes proposé par le CPIE le 25 janvier (avec CE1)
- Sortie ski la semaine avant les vacances de février (avec le CE1)
- participation au festival d'expression enfantine 1/06/18
- réalisation des panneaux à accrocher sous le préau (vernissage à venir)
- rallye mathématiques départemental : un par trimestre • intervention du maître en occitan : en mai juin de façon hebdomadaire • Spectacle proposé par la communauté de communes à Quézac Classe de CM
- Projet annuel « Mours Mars » concernant les élèves cm 1 cm2 et 6ème du canton de Mours
 - projet annuel cartes postales des départements de France
 - rallye orthographe départemental : un par période

Année 2018/2019 Horaires :

La dérogation pour retour à la semaine des 4 jours a été validée par la DASEN. Les horaires des écoles seront les suivantes :

St Santin 8h40-11h45 13h15-16h10,

St Constant 8h35-11h45 13h15-16h05

Effectifs PS1 :12, PS2 :8, MS : 10, GS : 14, CP : 9,

CE1 :5, CE2 :12, CM1 :8, CM2 :4

Les effectifs restent stables.

Répartitions Mme Ragey/ Mme PETER : PS1-PS2-MS

Mme Monboisse : MS-GS

M Rouziers : CP-CE1

Remplaçant de Mme Maget : CE2

Mme Vignal : CM1-CM2

Aménagements à Saint Constant :

- sécurisation des locaux (portails fermés, sonnette avec visiophone et film opaque sur les fenêtres)

- mise aux normes de l'accessibilité des bâtiments (escaliers extérieurs, ascenseur)

- vérifier porte de la cour de maternelle

- mise en place d'un coffre dans la cour des grands pour ranger les jeux

- installation d'un banc sous le préau

A Saint Santin :

- installation d'un WC mis aux normes

- installer un grillage plus fin du côté de la classe de Mme Monboisse

Questions diverses : Une garderie sera mise en place à l'école de Saint Constant les mercredis matins dès la rentrée scolaire. Le coût et les horaires sont encore à déterminer. Une inscription au préalable sera demandée afin d'organiser au mieux ce service.

Il est rappelé que chaque école est une entité à part entière avec sa législation et ses responsabilités propres. De ce fait, les sorties sont organisées d'après les projets pédagogiques des enseignants et selon les niveaux des classes. Lorsque cela est possible et souhaité par l'équipe pédagogique les 2 écoles organisent des sorties en commun.

Les projets

LE MULTIPLE RURAL



PERSPECTIVE D'INTEGRATION DANS LE SITE

ATELIER SITE ET ARCHITECTURE - SARL LAURENT HOSTER - Aurillac / Communauté de Communes de la Châtaignerie Cantalienne - Restauration de l'édifice en multiple rural à Saint-Sauveur de Maurs (PC) 17-03-17

Nous sommes heureux de vous présenter le projet de multiservice (restaurant, bar, épicerie, chambre d'hôte). Les travaux vont commencer à l'automne 2018.

Les artisans retenus pour les travaux sont :

- désamiantage : SARL POIZOT
- démolition, gros œuvre, ravalement : AYMARD
- Charpente bois : Sasu TAYRAC
- couverture, étanchéité, zinguerie : AUBERT J.M
- menuiserie ext aluminium : SARL A. ROBERT
- menuiserie est, int bois : 2L MENUISERIES
- cloisons sèches, faux plafonds : SARL CANCE
- carrelages, faïences : SAS BRUHNES JAMMES
- peintures : en cours de négociation
- serrurerie : SARL C2M
- chauffage, plomberie, sanitaire, ventilation : infructueux (nouvelle consultation en cours)
- électricité, courants forts, courants faibles : SARL LONGUECAMP

LA SALLE DES FÊTES

Des travaux vont également commencer au début de l'automne pour le réaménagement de la salle des fêtes : isolation, chauffage, toilette, nouvelle ouverture, balustrade, ...

Quelques informations

ETAT CIVIL 2017

Naissance :

JOULIA Albin Mahé le 9 décembre 2017 à Aurillac de Bastien JOULIA et Pauline DELTORT domiciliés à Aurières

Mariage :

Le 15 juillet 2017 : Nicolas Romain PAYEN et Nathalie Alice MOLENAT

Décès :

- LACOMBE Paul le 13 janvier 2017, domicilié à Latrémolières
- RIVAS Pascal le 15 janvier 2017, domicilié à Poujols
- BRECHET Alice, le 6 septembre 2017, domicilié à Garrou
- LAVIOLETTE Julia, le 23 Août 2017, domiciliée à Lacapelle Marival

LE TRI SELECTIF

Le tri sélectif fonctionne bien et nous vous en remercions. Toutefois, nous vous rappelons que tous les objets mis à côté des bennes ne sont pas collectés, ce qui provoquent des désagréments pour nous tous, (verres cassés pouvant blesser, carton sale attirant chiens, chats, et autres....)

La décharge à Maurs est ouverte à tous.

Merci de votre compréhension.

RESTAURATION DU RETABLE

Un grand merci aux mécènes qui ont participé à notre appel aux dons pour la restauration du rétable, nous avons actuellement un montant de 770 Euros. Nous attendons le cahier d'étude pour faire faire des devis par des restaurateurs professionnels d'œuvre d'art.